



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT

FONDÉE EN 1898

Jean-Pierre Lecoq
Maire du VI^e arrondissement
Conseiller régional d'Ile-de-France

Olivier Passelecq
Adjoint au maire
chargé de la Culture et de la Communication

Claire Béchu
Présidente de la Société historique du VI^e arrondissement

Vous prient d'assister à la

CONFÉRENCE

Jeudi 13 mars 2025 à 18 h

PRÉSERVER L'HÉRITAGE PARISIEN : LES MISSIONS DE LA CONSERVATION DES ŒUVRES D'ART RELIGIEUSES ET CIVILES (COARC) AU SERVICE DE L'ART ET DU PATRIMOINE.

PAR VÉRONIQUE MILANDE,
CONSERVATRICE EN CHEF DU PATRIMOINE, RESPONSABLE DE LA COARC



La conservation des œuvres d'art religieuses et civiles de la Ville de Paris veille à la préservation et à la valorisation d'un patrimoine exceptionnel.

Elle gère plus de 50 000 œuvres, issues principalement des églises et édifices municipaux, ainsi que la statuaire publique. Ses missions incluent l'inventaire, la restauration et la mise en sécurité de ce patrimoine. À partir d'exemples du VI^e arrondissement, on verra comment la COARC contribue à transmettre cet héritage culturel et spirituel unique.

Illustration : une restauratrice au travail @COARC

Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, 78 rue Bonaparte, Paris VI^e, à 18 heures précises. Elles durent environ une heure. L'entrée est libre, dans la limite des places disponibles.

Une visio est organisée en parallèle : inscription (gratuite) dans ce cas indispensable, sur le site <https://www.sh6e.com/> (rubrique Conférences), ou par mail à sh6@orange.fr